

Les principes de la justice

Elle doit être la même pour tous

Qu'elle soit **française** ou **étrangère**, **riche** ou **pauvre**, **puissante** ou **faible**, une personne doit être **jugée de la même façon** et profiter des **mêmes garanties** qu'une autre. Si elle ne **connait pas bien le droit**, elle peut demander à se faire **aider par des avocats**.

Elle doit être équitable

Toutes les **parties**, c'est-à-dire **les personnes en conflit** lors d'un procès, **ont les mêmes droits**. Les **accusés** peuvent **consulter les dossiers** qui les concernent **pour mieux se défendre**. Les **preuves** contre une personne doivent être **obtenues en respectant la loi**.

Elle doit être neutre

Le juge doit prendre ses **décisions en toute indépendance** : il ne peut être ami ou proche de certains accusés et **ne doit pas se laisser influencer par ses opinions ou ses relations**. Il doit **expliquer** les raisons qui l'ont poussé à prononcer un jugement.

Elle doit pouvoir être contestée

Pour certaines affaires, si une personne n'est **pas satisfaite de la décision d'un juge**, elle peut **faire appel**, c'est-à-dire demander à ce que l'affaire soit **rejugée par d'autres juges**. Elle peut aussi demander que la **Cour de cassation** vérifie que **le droit a bien été appliqué**.

Elle doit être gratuite

Les **juges** ne sont pas **payés** par les personnes qu'ils jugent mais **par l'État**. En revanche, **celles-ci doivent payer les avocats, les huissiers...** Si un **procès** est gagné, les **frais** peuvent être **remboursés par la partie adverse**. Les personnes qui n'ont **pas assez d'argent** ont droit à une **aide juridictionnelle** payée totalement ou en partie par l'État.

Elle doit être publique

Les procès ont lieu en public (sauf pour certaines affaires, comme celles avec des enfants). Les **juges** peuvent **délibérer en privé**, mais ils doivent **prononcer leur jugement en public**. Les jugements sont écrits.

À retenir

- 1 Pour que la justice remplisse bien son rôle, il faut qu'elle obéisse à certains principes.
- 2 Elle doit être équitable. Tout le monde dispose des mêmes droits et doit pouvoir se défendre, avec

l'aide d'un **avocat** s'il le souhaite.

- 3 Elle doit être neutre (le juge est indépendant) et doit pouvoir être contestée (on peut demander à être jugé une 2^e fois par un autre juge).
- 4 Elle doit être gratuite et publique.

Dico

Droit (ici) : lois et règles que nous devons tous respecter.

Avocat : personne payée pour défendre quelqu'un en justice.

État (ici) : gouvernement du pays.

Délibérer : discuter puis décider.

Questionnaire à propos des principes de la justice en France

1. Quels sont les 6 grands principes concernant la justice en France :

elle doit être :

-
-
-
-
-
-

2. Qui peut nous aider si on ne connaît pas bien le droit ?

3. Quel droit ont les accusés ?

4. Un juge peut-il être le frère d'un accusé ? Pourquoi ?
.....

5. Qui paye le juge ?

6. Qui paye l'avocat ?

7. Comment s'appelle le fait de contester la décision d'un juge ?

8. Complète la phrase suivante par : **en public** ou **en privé**

Les juges délibèrent et ils prononcent leur jugement